



Alerte Navigation sur l'ANDELLE

Objet : Navigation sur la partie 1^o catégorie

Madame, Monsieur,

La CRNEV a eu différents entretiens avec le garde pêche du secteur de l'Andelle tout au long de l'été 2026.

Il s'avère que le tronçon partant de Fleury sur Andelle jusqu'à Pîtres est classé en catégorie 1 pour la pêche et qu'il y a eu une sur fréquentation ces derniers temps de nageurs, neveux et kayakistes.

De ce fait, en attendant le retour de l'Office de la biodiversité sur la navigabilité de ce tronçon pour la NEV (nous ne serions pas classés comme naviguant mais reste à confirmer), nous vous demandons de ne plus y naviguer jusqu'à nouvel ordre.

En revanche, aucune interdiction à partir de Pîtres.

Pour info également, une interdiction de mise à l'eau à Pont Saint Pierre est en vigueur depuis cet été.

Nous vous remercions d'avance pour votre prise en compte et votre respect de la réglementation pour la pêche.

NB : en cas de non respect de ces consignes, vous êtes passible d'une amende !

Veuillez agréer, Madame, Monsieur nos salutations distinguées.

Val de Reuil le 11 septembre 2026

Tampigny

